

est chargée de propager jusqu'à la fin des siècles, les bienfaits que nous devons à Jésus-Christ.

Pourquoi donc tant d'hommes croient-ils que l'Église est adversaire de la liberté humaine ?

- R. Parce qu'ils se forment une idée défectueuse de cette liberté. Quelle est la conséquence de cette idée défectueuse ?
- R. La conséquence est qu'on en vient à l'appliquer à bien des choses dans lesquelles l'homme, nous dit la saine raison, ne saurait être libre.

LES LIBERTÉS MODERNES

A-t-il déjà été question, quelque part, de ce qu'on nomme *les libertés modernes* ?

- R. Oui, et en particulier dans l'Encyclique *Immortale Dei*. Qu'est-ce qui a été établi au sujet de ces libertés ?
- R. Il a été établi que ces libertés ont du bon et du mauvais ; et que ce qu'elles contiennent de bon est aussi ancien que la vérité, a toujours été en pratique, approuvé et admis par l'Église.
- Que faut-il penser de ce qui s'est ajouté de nouveau à ce que l'Église a toujours approuvé et admis touchant ces libertés ?
- R. Ce qui s'y est ajouté apparaît comme un élément corrompu, produit par le trouble du temps et par l'amour désordonné du changement.
- Pourquoi l'intérêt public exige-t-il que cette question des *libertés modernes* soit traitée à part ?
- R. Parce que beaucoup s'obstinent à voir dans ces libertés, même en ce qu'elles ont de vicieux, la plus belle gloire de notre époque et le fondement nécessaire des constitutions politiques.

LA LIBERTÉ NATURELLE

Quelle espèce de liberté la présente encyclique a-t-elle directement en vue ?

- R. La *liberté morale*, considérée soit dans les individus, soit dans la société.
- Pourquoi est-il bon de dire auparavant quelques mots de la *liberté naturelle* ?
- R. Parce que cette dernière, bien que tout-à-fait distincte de la